









*Les six axes de la formation du Maître en sciences de la motricité, orientation éducation physique de l'UCLouvain*

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. maîtriser de manière intégrée des savoirs et des savoir-faire complexes (méthodologiques, techniques, didactiques et pratiques), par le biais d'une recherche, dans le cadre de travaux et d'un mémoire lui permettant d'intervenir et de résoudre des problèmes qui relèvent du domaine de la motricité sportive, expressive, sécuritaire, de la santé (bien-être), du conditionnement physique, de la psychomotricité, du management et de la gestion des organisations sportives, et éventuellement de celui de la kinésithérapie et réadaptation.

1.1. Énoncer les référentiels théoriques majeurs qui sous-tendent l'action (en sciences humaines, sciences exactes, sciences biomédicales, sciences du mouvement).

1.2. Démontrer un savoir-faire pratique, technique, méthodologique et didactique dans ces domaines.

1.3. Exercer sa propre activité physique et sportive dans le but d'accéder à un niveau de maîtrise indispensable à une bonne intervention.

1.4. Articuler et intégrer ces différents champs de connaissances (interdisciplinarité).

2. intervenir efficacement et résoudre des problèmes complexes dans les domaines de la motricité sportive, expressive, sécuritaire, de

- **Un mémoire** qui spécialise l'étudiant dans un domaine précis soit par une recherche bibliographique, soit par un travail expérimental en laboratoire ou sur le terrain, grâce à une collaboration étroite et une relation d'apprentissage privilégiée avec son promoteur.
- **Une formation en sciences humaines** : histoire, éthique, psychologie du sport.

### Une formation professionnelle

Le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique propose un vaste choix de spécialisations en lien direct avec la pratique professionnelle. L'étudiant choisit choisirez une finalité [30] parmi les trois proposées.

### Enseignement

Si l'étudiant envisage de faire carrière dans l'enseignement secondaire, il choisit la finalité didactique qui lui permet de développer

- des compétences pédagogiques et didactiques adaptées à l'enseignement de l'éducation physique,
- des compétences personnelles de gestion de groupe, grâce à la pratique de terrain,
- une bonne connaissance du milieu scolaire et du programme d'éducation physique dans l'enseignement secondaire.

Au terme de son programme de master avec finalité didactique, l'étudiant reçoit le titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur.

**En 2024-25**, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur [la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir ici](#).

### Management des organisations sportives

La finalité spécialisée en management des organisations sportives, associée à l'option en gestion des activités physiques et sportives (cf. ci-dessous), prépare à la gestion de clubs, fédérations, centres sportifs, etc. Grâce aux cours en organisation des systèmes sportifs nationaux, management et stratégie des organisations sportives, gestion des entreprises, ... et à des cours que l'étudiant choisit parmi l'offre en sciences économiques et de gestion, il apprend les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de cette profession : gérer, diriger, planifier, élaborer des plans stratégiques, etc.

Pour parfaire son profil de gestionnaire par une expérience sur le terrain, le programme prévoit un important volume de stages, réalisés dans différents milieux professionnels.

### Recherche

L'objectif de cette finalité approfondie est d'introduire au métier de chercheur en intégrant l'étudiant au sein d'un laboratoire d'accueil de la FSM. Cette démarche passe tout d'abord par la lecture de la littérature scientifique en rapport avec le sujet de recherche qu'il poursuit. Il apprend les bases des techniques et approches expérimentales et est initié à la communication scientifique. Son sujet de recherche peut éventuellement trouver un aboutissement sous la forme de son mémoire de fin d'étude.

### Approfondir sa spécialisation

Les finalités sont complétées par un ensemble d'options pour approfondir encore sa spécialisation.

#### • Gestion des activités physiques et sportives

Dans le cadre de cette option l'étudiant est amené à comprendre le fonctionnement des entreprises présentes dans le secteur de l'activité physique (centres sportifs, clubs, centres de fitness, le secteur économique, etc.). Sa formation dans ce domaine est complétée par des cours théoriques ainsi que des expériences sur le terrain en entreprise.

#### • Entraînement du sportif

Cette option forme à la prise en charge d'athlètes de haut niveau dans la perspective d'une amélioration de la performance sportive. Cette formation, au cours de laquelle l'étudiant est en contact direct avec les sportifs, est centrée sur les principes de la préparation physique et psychologique de l'athlète, ainsi que sur son évaluation.

#### • Education psychomotrice

Ici l'étudiant se penche sur le développement psycho-socio-moteur de l'enfant en vue de dégager les principes d'une intervention ajustée en psychomotricité éducative. Il apprend à intervenir de manière pertinente en éducation psychomotrice, notamment par le biais de stages pratiques.

#### • Motricité et pathologie

L'option en motricité et pathologie permet d'orienter le cursus en sciences de la motricité vers le domaine de la pathologie. L'étudiant compose son programme en choisissant des cours du programme de kinésithérapie et réadaptation. Au terme de cette formation, s'il souhaite poursuivre avec la formation en kinésithérapie et réadaptation, son programme en sera d'autant allégé.

#### • Formation interdisciplinaire en création d'entreprise

Le module interdisciplinaire "Création d'entreprises" (CPME) est un programme optionnel s'insérant dans les programmes de master de plusieurs facultés [Droit, Sciences économiques, sociales et politiques et de communication, bioingénieurs, Ecole polytechnique de Louvain, Médecine (Sciences de la motricité)]. Il vise à former les étudiants à la création d'entreprises et à l'entrepreneuriat au sens large.

## EDPH2M Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---

---







## Finalité didactique [30.0]

**REMARQUE IMPORTANTE:** en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir [ici](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- ⊕⊖ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

○ LAGRE2220	<a href="#">Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité</a>	Stéphane Colognesi Severine De Croix Myriam De Kesel Jean-Louis Dufays Anne Ghysseleinckx Véronique Lemaire Benoît Vercruysse	(FR) [q1+q2] [37.5h] [3 Crédits] 🌐	X
○ LAGRE2400	<a href="#">Fondements de la neutralité</a>	Xavier Delgrange Hervé Pourtois (coord.) Pierre-Etienne Vandamme	(FR) [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐	X
○ LEDPH2189	<a href="#">Intervention en éducation physique (plus stage)</a>	Jean-Philippe Dupont (coord.) Stéphanie Poriau Stéphanie Samyn	(FR) [q1+q2] [75h+15h] [8 Crédits] 🌐	X
○ LEDPH2289	<a href="#">Stage et séminaire d'accompagnement et d987 7999 0   20.4979990 1 -2.417 1 cm 0 0 m 127.558998 0   126.558998 1   1 1 1   h W n 1 G   ] 0 d 2 w 0 0 m</a>			





### **Options et/ou cours au choix [30.0]**

---

*Une option à choisir parmi les options proposées ci-dessous.*

- > Option gestion des activités physiques et sportives [ prog-2024-edph2m-ledph203o ]
- > Option entraînement du sportif [ prog-2024-edph2m-ledph204o ]
- > Option éducation psychomotrice [ prog-2024-edph2m-ledph205o ]
- > Option motricité et pathologie [ prog-2024-edph2m-ledph206o ]
- > INEO - Formation interdisciplinaire en entrepreneuriat

### Option entraînement du sportif [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel  
1 2

#### Contenu:

● LEDPH2180	Biologie appliquée au sport et préparation physique (et stages)	Louise Deldicque (coord.)	(FR) [q2] [75h] [11 Crédits] 🌐	x	
● LEDPH2181	Préparation psychologique, communication, éthique et déontologie en sport	Fabrice De Zanet Philippe Halleux (coord.)	(FR) [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐	x	
● LEDPH2280	Evaluation du sportif et stage associé	Catherine Behets Wydemans Nicolas Benoit (coord.) Marc Francaux (coord.) Robert Hardwick	(FR) [q1+q2] [60h] [15 Crédits] 🌐		x

### Option éducation psychomotrice [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cette option n'est pas organisée en 24-25 en Master 1.

Bloc  
annuel  
1 2

[d1] [q2] [q C:q1q2]

#### Contenu:

● LEDPH2182	Développement psycho-socio-moteur de l'enfant (compléments)		(FR) [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐	x	
● LEDPH2183	L'intervention en psychomotricité (et stage d'observation)		(FR) [q1+q2] [75h] [11 Crédits] 🌐	x	
● LEDPH2282	Questions spéciales en éducation psychomotrice (et stage)				

## Option motricité et pathologie [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le choix de cette option nécessite l'ajout du cours LKINE1027 Introduction à la pathologie (3 ects) nécessaire pour suivre le cours LKINE1023 Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire (7 ects).

Bloc  
annuel

1 2

### Contenu:

● LKINE1021	Techniques de base en kinésithérapie	Catherine Behets Wydemans Arthur Dewolf Philippe Mahaudens (coord.)	(FR) [q1] [13h+97.5h] [8 Crédits] 🌐	x	
● LKINE1023	Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire	Jean-Bernard Michotte William Poncin (coord.) Gregory Reychler David Vancraeynest	(FR) [q2] [45h+30h] [7 Crédits] 🌐 > English-friendly	x	
● LKINE1022	Pathologies et kinésithérapie du système musculo-				

				Bloc annuel	
				1	2
○ LINEO2003	<a href="#">Plan d'affaires et étapes-clefs de la création d'entreprise</a> <i>Les séances du cours LINEO2003 sont réparties sur les deux blocs annuels du master. L'étudiant doit les suivre dès le bloc annuel 1, mais ne pourra inscrire le cours que dans son programme de bloc annuel 2.</i>	Frank Janssen	PO [q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⓘ		x
○ LINEO2004	<a href="#">Séminaire d'approfondissement en entrepreneuriat</a>	Frank Janssen	PO [q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⓘ		x
○ LINEO2021	<a href="#">Financer son projet</a>	Philippe Grégoire Olivier Vercruysse	PO [q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⓘ	x	

○ **Cours au choix**

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.





## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

### ○ Cours du 1er bloc annuel du programme de bachelier en sciences de la motricité

○ LFSM1103	<a href="#">Esprit critique et posture scientifique</a>	Julie Duque	FR [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐
------------	---	-------------	-------------------------------

### ○ Cours du 2e bloc annuel du programme de bachelier en sciences de la motricité

○ LANGL1851	<a href="#">English for physiotherapists and physical educators</a>	Fanny Desterbecq Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen (coord.) Hila Peer Mark Theodore Pertuit Florence Simon	Fh.733 cm q 6 0 0 -5.6 20 6.5tu 352.585999   284.4
-------------	---	--	--



## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
-

## EDPH2M - Informations diverses

## CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

## SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2<sup>e</sup> cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2<sup>e</sup> cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

## Conditions d'accès spécifiques

- **Les étudiant.e.s non-francophones UE ou hors UE doivent intégrer une bonne connaissance du français** et satisfaire à au moins une des épreuves suivantes: DELF, le DELF B2, le TCF B2, le TEF B2 (voir ci-après)

Un entretien de sélection peut être organisé de façon à vérifier la maîtrise des concepts de base nécessaires à la participation au master visé, ainsi que la capacité du ou de la candidat-e à tenir une conversation en français. L'appréciation de la nécessité d'un tel entretien de sélection est uniquement du ressort de la FSM. Lorsque cet entretien est organisé, le ou la candidat-e est invité-e à participer à une vidéo-conférence, par l'envoi d'un e-mail à l'adresse indiquée dans le dossier de candidature. En l'absence de réponse à cet e-mail endéans 14 jours, la candidature sera jugée non-recevable.

*Le Diplôme d'Études en Langue Française (DELF) est un diplôme décerné par le ministère de l'éducation nationale français. Il valide le niveau de maîtrise du français langue étrangère du candidat dans toutes les compétences linguistiques : expression écrite et orale, compréhension écrite et orale*

*Le TCF est un test de connaissance du français, B2 est le niveau attendu, à savoir Intermédiaire avancé (niveau 4).*

*Le TEF est un test d'évaluation du français, B2 est le niveau attendu, à savoir Intermédiaire avancé*

- **La finalité approfondie** prépare à la recherche scientifique et est une formation générale au métier de chercheur. Pour s'inscrire à cette finalité, l'étudiant.e doit obligatoirement au préalable avoir un promoteur et compléter avec lui un programme de formation suivant un formulaire à obtenir auprès de la faculté.

## Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>			
<a href="#">Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale</a>		Accès direct	
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Bacheliers universitaires en sciences de la motricité		Accès direct	
<b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>			
bachelor of Science in de lichamelijke opvoeding en de bewegingswetenschappen		<a href="#">Accès sur dossier</a>	
<b>Bacheliers étrangers</b>			
Bacheliers universitaires en sciences de la motricité		<a href="#">Accès sur dossier</a>	



Descriptif des modalités de formation et des options de spécialisation

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agréé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

## PÉDAGOGIE

---

Le master en sciences de la motricité - orientation éducation physique est axé sur la poursuite de l'apprentissage et l'approfondissement des savoirs et des savoir-faire dans divers domaines d'application (sciences humaines, formation à la recherche, sciences biomédicales et formation pratique). Cet enseignement est dispensé sous diverses formes: cours magistraux, cours pratiques en petits groupes, travaux et projets personnels, stages.

Dans une formation où le partage des savoirs et du savoir-faire sont centraux (comme enseignant, comme animateur ou comme manager sportif), l'étudiant en Master est accompagné sur la voie du développement individuel des attitudes et des valeurs spécifiques au partage de compétences.

Le programme se construit sur base de six acquis d'apprentissage disciplinaires et transversaux. En master en éducation physique, ils sont déclinés en acquis d'apprentissage dans une perspective de formation au partage des acquis.

L'alternance, propre à la formation en éducation physique, entre formation scientifique et formation aux pratiques des activités physiques et sportives recourt à un faisceau de méthodes pédagogiques.

3.13591 hllat desl'pprofhe, prement eth351drieue endividuel l à la ] TJ 1 0 0 -1 0 2302

Les examens sont organisés en deux sessions principales : une en janvier, l'autre en juin. La session de septembre est une session de rattrapage.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours et peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

Dans le cadre des finalités et des options, les cours théoriques sont combinés à des stages donnant lieu à un travail réflexif sous forme de rapports.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale. Elle met l'accent sur les savoir-faire dans le domaine de l'éducation physique mais aussi sur les savoir-faire comportementaux, qui sont centraux dans une formation qui oriente vers des métiers de partage de compétences. Du fait de la spécificité de la formation pratique, cette évaluation continue, particulièrement dans les cours didactiques et les stages, peut rendre l'organisation d'une session de rattrapage impossible.

Dans certains cours de la formation pratique, des interrogation(s) et / ou un examen final sont également organisés pour vérifier l'acquisition des savoirs directement associées aux savoir-faire propres aux activités physiques et sportives.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiquées aux étudiants en début de cours.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

La finalité spécialisée en management des organisations sportives et l'option "Gestion des activités physiques et sportives" représentent un ensemble de cours du Master européen EIMAPS (Enseignement interdisciplinaire appliqué au management de l'activité physique et sportive). Les étudiants de l'UCLouvain qui suivent cette filière européenne sont obligés de suivre un minimum de 30 crédits à l'étranger, soit un quadrimestre, dans une des universités partenaires de ce master (France, République Tchèque et Pologne).

La FSM entretient également une série de partenariats avec des universités européennes et nord-américaines dans le cadre d'accords ERASMUS et MERCATOR. Ces accords ouvrent la voie vers une internationalisation du programme de master en sciences de la motricité - orientation éducation physique, permettant à l'étudiant de suivre des cours à raison de 30 crédits auprès d'une université partenaire, soit pendant un quadrimestre.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Masters complémentaires accessibles : néant

Formations doctorales accessibles : doctorat en sciences de la motricité

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSM

Faculté des sciences de la motricité ([FSM](#))

Secteur des sciences de la santé ([SSS](#))

FSM

Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 44 19](tel:+32210474419) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 31 06](tel:+32210473106)

Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ([EDPM](#))
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ([EXRC](#))
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ([LOCO](#))
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ([READ](#))

Responsable académique du programme: [Louise Deldicque](#)

Jury

- Président de jury: [Patrick Henriet](#)
- Secrétaire de jury: [Dominique De Jaeger](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administratif: [Emmanuel Ugeux](#)